

# LA MONTAGNE

Publié le 04/04/2021 par Julie Ho Hoa

## *Environnement*

### **Un grand inventaire des pollinisateurs sauvages débute en Creuse et dans le Massif central**



Menacés par de nombreux facteurs, les pollinisateurs sont un enjeu majeur pour la biodiversité. Un programme d'inventaire, piloté par le CPIE des Pays creusois, va jeter sur eux un coup de projecteur en Nouvelle Aquitaine.

Le ballet des insectes pollinisateurs a repris avec les premières douceurs du printemps. Les abeilles, les papillons mais aussi certaines mouches, guêpes, fourmis, coléoptères, bourdons ont débuté leur inlassable butinage parmi les nectars de nos campagnes. Si les abeilles domestiques sont clairement identifiées et connues de la plupart, les autres pollinisateurs sauvages restent peu connus du grand public et même mal recensés scientifiquement.

## Inventorier les pollinisateurs du Massif central

« On se rend compte qu'on a d'énormes déficits de connaissances sur ces pollinisateurs sauvages. À titre d'exemple, à l'heure actuelle sur les bases de données nationales, quatre espèces d'abeilles sauvages sont enregistrées sur le département de la Creuse », détaille Stéphane Vassel, codirecteur du CPIE des Pays creusois.



En commençant un inventaire dans son propre jardin, il a déjà recensé une quarantaine d'espèces d'abeilles sauvages. « Ce qui veut dire que sur le département de la Creuse, on devrait au moins avoir 300 espèces d'abeilles sachant qu'en France, il y a un millier d'espèces d'abeilles sauvages. »

Le projet « Polliniz'acteurs » qui court sur 2021-2022 entend bien combler ce manque de données à propos de ces petites bêtes si précieuses.

Dix CPIE sont ainsi mobilisés sur le Massif Central autour de cet objectif commun, pour cumuler leurs recensements et multiplier les connaissances sur ces précieux auxiliaires. « En Creuse, des inventaires des abeilles sauvages vont être réalisés sur le périmètre de la réserve de l'Étang de Landes avec son équipe et un partenariat a également été noué avec le Conservatoire des espaces naturels Nouvelle

Aquitaine concernant les sites de la vallée de la Creuse », explique Stéphane Vassel.



Le CPIE des Pays creusois est également chargé d'animer la déclinaison régionale, à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, du plan national d'action France terre de pollinisateurs.

« Ce sont des plans d'actions pour protéger des espèces qui représentent un enjeu. En 2016, l'État a décidé que les pollinisateurs sauvages étaient un enjeu et un plan d'action a été signé par la ministre de l'Écologie », explique le codirecteur du CPIE.



En Nouvelle Aquitaine, il sera co-piloté par la Dreal et la Région. « On est en train de mobiliser tous les acteurs qui touchent à cette thématique dont la chambre régionale d'Agriculture pour écrire un plan d'actions en faveur des pollinisateurs et que l'on animera ».

À côté de cet inventaire, le CPIE va également accompagner les collectivités qui le souhaitent à mettre en place des plans d'actions favorables aux pollinisateurs sauvages.

« On pourra définir avec les collectivités l'échelle des actions, ça pourra être un bourg d'une commune ou plusieurs bourgs dans une intercommunalité. On réfléchira aussi avec elle à des aménagements possibles, qui peuvent être très larges : ça va du choix des végétaux à planter pour nourrir ces pollinisateurs à l'aménagement de sites de reproductions »

**STÉPHANE VASSEL** (codirecteur du CPIE des Pays creusois)

Sans oublier tout le volet communication et sensibilisation pour faire connaître aux habitants, aux particuliers, les enjeux autour de ces pollinisateurs sauvages. «

L'idée, c'est qu'ils puissent aussi agir, concrètement, chez eux, en faveur de ces pollinisateurs. »



Oubliez par exemple l'hôtel à insectes, très en vogue mais qui a des effets pervers. « Ces hôtels réunissent beaucoup de monde sur une petite surface donc cela génère de la concurrence, des tensions, des risques de prédation plus forts également puisqu'ils constituent un garde-manger pour les prédateurs ainsi que des risques de développement de maladies », prévient le CPIE.

## Réaliser des aménagements simples à l'échelle d'un jardin

En revanche, de petits aménagements peuvent rendre un grand service aux pollinisateurs sauvages : « Une simple haie en bon état leur offre le gîte et le couvert, une mare avec de la végétation leur permet de faire le plein de sels minéraux, un bout de talus avec un peu de terre à nu va permettre la nidification des abeilles solitaires... ».



Un coup de main à l'échelle individuelle ou à celle, plus vaste, d'une collectivité ou d'un territoire, qui n'est pas anodin face à la disparition croissante de ces petites bêtes indispensables à la biodiversité mais aussi à l'agriculture.

« On se rend compte que les abeilles sauvages jouent un rôle énorme, aussi bien dans la pollinisation des plantes sauvages que dans celle des plantes cultivées. Et on sait qu'elles contribuent à même hauteur au service de pollinisation que l'abeille domestique donc on ne peut pas imaginer que c'est en multipliant les ruches que l'on va régler le problème de la pollinisation, il faut aussi prendre en compte les pollinisateurs sauvages. »

**STÉPHANE VASSEL** (codirecteur du CPIE des Pays creusois)

*(\*) Le programme Polliniz'acteurs est soutenu financièrement par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine dans le cadre de son appel à projets Nature et transition, par l'Europe (Feder Massif central) et par des fonds d'État à l'échelon du Massif central.*

## Réaliser un inventaire dans son jardin

Les particuliers peuvent aider à l'inventaire des pollinisateurs sauvages grâce au projet de sciences participatives baptisé Spipoll ([spipoll.org](http://spipoll.org)), piloté par le Museum d'histoire naturelle. Il suffit de photographier, pendant une période donnée, sur une plante en fleurs donnée, tous les insectes qui viennent s'y poser et de partager ses photos sur le site après leur identification.



*Texte : Julie Ho Hoa*

*Photos : Julie Ho Hoa, Frédéric Longon, Renaud Baldassin*

---